

REPUBLIQUE DU TCHAD

MINISTRE DE LA FEMME ET DE LA PETITE
ENFANCE

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION
DU GENRE ET DE L'AUTONOMISATION DE LA
FEMME

UNITE-TRAVAIL-PPROGRES



وحدة - عمل - تقدم

جمهورية تشاد
وزارة المرأة و الطفولة المبكرة
الإدارة العامة لترقية النوع الاجتماعي
وتمكين المرأة

SWEDD+



RAPPORT

DES ACTIVITES DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA FEMME RURALE, (JMFR), EDITION 2025 A MANDELIA, PROVINCE DU CHARI BAGUIRMI

du 24 au 27 octobre 2025



Journée Mondiale de la Femme Rurale, édition 2025 - Thème « L'inclusion financière de la Femme Rurale, véritable levier du développement socio-économique du Tchad »

Sommaire

Introduction

I- Préparatifs de la Journée Mondiale de la Femme Rurale

1.1 Mission de prospection

1.2 Mise en place du comité d'organisation

1.3 Autres activités préparatoires

II- Renforcement des capacités des Femmes vivant en milieu Rural

2.1 Cérémonie de lancement des sessions de formations

2.2 Sessions de formation

2.3 Sensibilisation sur les Violences Basées sur le Genre et sur la scolarisation des filles et leur maintien à l'école

III- Célébration de la JMFR, le 27 octobre 2025

3.1 Les allocutions et discours

3.2 Remise des équipements et autres matériels par Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance

IV- Les Points forts et les limites

V – les remerciements et les recommandations

Conclusion

Annexes

Introduction :

Le Tchad à l'instar des autres pays du monde célèbre chaque année, le 15 octobre la Journée Mondiale de la Femme Rurale, instaurée depuis 1998.

Les commémorations prouvent l'engagement de plus hautes autorités et la ferme volonté du Gouvernement à mettre en œuvre les conventions ratifiées et les engagements internationaux.

En effet, depuis 1998, le Ministère de la Femme et de la Petite Enfance avec l'appui des partenaires au développement, des ONG et les Organisations de la Société Civile, célèbre la Journée Mondiale de la Femme Rurale.

Pour démontrer son engagement en faveur de la promotion de la Femme Tchadienne en général et de la Femme vivant en milieu rural en particulier, le Gouvernement Tchadien, par Décret N°0425/PR/MASFSN/99 du 13 octobre 1999, a institutionnalisé le 15 octobre « la Journée Mondiale de la Femme Rurale » au Tchad.

Cette année, le site de Mandelia, localité située à Cinquante (50) Km de la ville de N'Djamena, dans le département du Chari, province du Chari Baguirmi a été retenue pour commémorer la 25^{ème} édition.

Aussi, le Ministère de la Femme et de la Petite Enfance a placé cette Journée sous le thème « **L'inclusion financière de la Femme Rurale, véritable levier du développement socio-économique du Tchad** ».

Ainsi, cette année la commémoration de la Journée Mondiale de la Femme est célébrée en différé du **24 au 27 octobre 2025**, les activités liées à cette célébration se sont déroulées sur le site retenu.

Des sessions de formation à l'endroit des femmes, des conférences-débats, des appuis en équipements et matériels aux organisations féminines ont constitué l'essentiel de cet évènement.

La commémoration de l'édition 2025 a reçu l'appui financier du **Projet SWEDD+, Ministère de l'Action Sociale et OXFAM**.

Le présent rapport est articulé autour des points suivants :

- **La mission de prospection et de préparation de la JMFR ;**

- **Le renforcement des capacités des femmes ;**
- **L'appui en matériels et équipements ;**
- **La Célébration de la JMFR, le 27 octobre 2025 ;**
- **Les Points forts et les limites ;**
- **Les remerciements**
- **Les recommandations.**

I. PREPARATIFS DE LA JMFR

1.1. *Mission de prospection*

En prélude à la commémoration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale, édition 2025, une mission de prospection et de préparation a séjourné du 3 au 5 septembre 2025 dans le département de Dourbali et Mandelia, de la province du Chari Baguirmi.

Le but de la mission dans cette localité, située à plus de 50 Kilomètres de N'Djamena consiste à examiner les opportunités au niveau local afin d'assurer un accueil et un séjour convenable aux délégations qui viendront participer à cette journée. Aussi, l'objet de la mission est de consulter les organisations féminines pour exposer leur savoir-faire et de bénéficier d'autres expériences à capitaliser.

L'objectif de cette mission de prospection consiste à :

- Examiner les opportunités au niveau local afin d'assurer un accueil et un séjour convenable aux délégations qui viendront participer à cette journée ;
- Consulter les organisations féminines pour exposer leur savoir-faire et de bénéficier d'autres expériences à capitaliser.

La mission de prospection était conduite par Monsieur **NASSOUR ABDELKERIM**, Chef de Division de promotion économique et de

l'entreprenariat féminin à la Direction de l'Autonomisation et de l'Encadrement des Organisations Féminines est composée de :

- **Madame AMNE IZAL ARAB**, Chef de Service mobilisation des Ressources ;
- **Madame AMOUR LARKINGAM**, Chef de Division communication.

Conformément aux termes de référence de la mission de prospection à Dourbali et Mandelia, l'objectif global de cette mission est d'identifier avec les autorités administratives locales, les responsables des organisations féminines et les autres acteurs intervenants dans la province les besoins réels et spécifiques de ces organisations auxquels le Ministère de la Femme et de la de la Petite Enfance avec l'appui des partenaires au développement tentera d'apporter des solutions. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Identifier les besoins réels et spécifiques des organisations féminines du Chari Baguirmi ;
- Préparer la journée Mondiale de la Femme Rurale, édition 2025 prenant en compte les besoins exprimés par les femmes.

Les conclusions du rapport de la mission de prospection sont contenues dans le rapport produit par les membres de la mission.



1.2. Mise en place du Comité d'organisation

Après la mission de prospection et de préparation effectuée sur le site retenu, la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance a, par Arrêté N° 042/PR/MFPPE/SG/DAEF/DGPGAF/2025 du 28 Août 2025, mis en place un Comité National d'Organisation de la Journée Mondiale de la Femme Rurale (JMFR) édition 2025. Ce Comité National, présidé par le Directeur Général de la Promotion du Genre et de l'Autonomisation de la Femme sous la supervision du Secrétariat Général du Ministère de la Femme.

Le Comité d'organisation a pour attributions de :

- Préparer et organiser la JMFR sur le site national ;
- Suivre la mobilisation des ressources ;
- Appuyer les sous-commissions locales dans l'organisation ;
- Identifier les intervenants, formateurs conformément aux thèmes retenus ;
- Rédiger les différents discours ;
- Produire le rapport d'activités,
- Suivre et évaluer les activités de la JMFR, édition 2025.

Il faut signaler qu'au niveau de ladite Province, un comité local d'organisation a été mis en place.





1.3. Autres activités préparatoires

Dès la mise sur pied du Comité National d'Organisation, celui-ci s'est attelé aux préparatifs de la JMFR, notamment l'exécution des tâches ci-après :

- L'élaboration des termes de références ;
- La rédaction des différents discours ;
- La rédaction des correspondances ;
- La proposition des thèmes de formation, des conférences-débats, des banderoles, des slogans, des spots ;
- Le suivi des demandes d'appui ;
- La préparation de la mission pour la célébration de la JMFR etc.

1.4. Arrivée et accueil des officiels

Arrivée en date du 24 octobre 2025, dans la ville de Mandelia, la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance accompagnée de la Ministre de l'Action Sociale, les parlementaires et les autres invités, accueilli par la Déléguée Générale du Gouvernement auprès de la Province du Chari Baguirmi.



II. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES VIVANT EN MILIEU RURAL

2.1. Cérémonie de lancement des sessions de formations

Présidée par Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance en présence de la Déléguée Générale du Gouvernement auprès de la Province du Chari Baguirmi, des autorités administratives, Représentants des grandes Institutions, Représentants des partenaires techniques et financiers et les

Représentants des organisations de la société civile, la cérémonie de lancement des sessions de formation a enregistré plusieurs interventions notamment :

- **Le mot de Bienvenue de Mme la Maire Adjointe de la ville de Mandelia ;**
- **Mot de la Présidente du comité d'organisation ;**
- **Mot de la Présidente du Cadre National de Concertation des Femmes Vivant en Milieu Rural ;**
- **Mot du Coordinateur National du Projet SWEDD+ ;**
- **Allocution de la Déléguée Générale du Gouvernement auprès de la Province du Chari Baguirmi ;**
- **Discours de lancement de Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance.**

Tour à tour les intervenants ont loué les efforts que les femmes rurales déploient pour faire vivre nos sociétés et leurs différentes contributions dans le développement de notre pays. Ils ont relevé les apports des partenaires surtout le **projet SWEDD+** et **OXFAM** pour leurs appuis multiformes dans le cadre de l'autonomisation de la femme.

Aussi, ils ont apprécié le choix porté sur la Province du Chari Baguirmi surtout la localité de Mandalia pour abriter les travaux de cette journée, sans oublier les difficultés auxquelles les femmes en milieu rural sont confrontées.

Ouvrant les travaux de la formation des femmes en transformation des produits locaux, **Mme KITOKO GATA NGOULOU**, Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance a souligné l'importance de cette journée pour les femmes vivant en milieu rural. Elle a souligné le rôle crucial que les femmes rurales jouent dans nos communautés et l'attention que le **Maréchal MAHAMAT IDRIS DÉBY ITNO** leur accorde dans son programme politique. Cette volonté politique est traduite en actions par le Ministère de la Femme et de la Petite Enfance.

Avant de lancer les travaux, Mme la Ministre d'Etat a exhorté les femmes d'être attentives pour suivre la formation et de profiter au maximum des expériences des formatrices. D'autres de sensibilisation seront développés.

La 2ème phase de la journée a consisté à organiser les participantes par groupes pour leur permettre de suivre les modules de la formation.



2.2 Sessions de formation :

2.2.1 Échanges d'expérience entre les femmes participantes issues de différents départements de la Province du Chari Baguirmi présidés par les formatrices

Avant d'aborder la formation à proprement parler, les formatrices ont introduit un sujet de sondage des participantes sur les activités et réalisations de leurs organisations dans leurs départements respectifs.

Après avoir fait le tour des représentantes des départements du Chari Baguirmi, Chari, Loug Chari, et Dourbali, il ressort globalement que les organisations féminines de ces circonscriptions effectuent principalement des activités agro-

pastorales et des cultures de contre saison dont les produits obtenus servent notamment à la prise en charge de tous les besoins impératifs de la famille (nourriture, soins de santé, scolarisation des enfants, besoins vestimentaires, etc).

Cependant, ces femmes rencontrent énormément des difficultés synthétisées comme suit :

- **Problème crucial d'eau potable ;**
- **Problème d'éducation :** manque ou insuffisance notoire des enseignants et des infrastructures scolaires (primaires, moyens, secondaires, supérieur) ;
- **Problème de santé :** insuffisance criarde ou manque des structures de prise en charge sanitaires, des questions liées à la santé de reproduction, manque ou insuffisance notoire du personnel soignant, des sages-femmes et des ambulances ;
- **Difficultés ressenties dans les activités de promotion et de l'autonomisation des femmes,** malgré la volonté soutenue de celles-ci d'exercer des activités génératrices des revenus ;
- **Pistes routières non aménagées,** difficilement accessibles, parfois non praticables ;
- **Difficultés relatives aux conflits récurrents,** entre les productrices et les services de la protection de l'environnement (lors de défrichage des champs et d'utilisation des matériaux de construction des habitations en milieu rural, etc.) ;
- **Difficultés d'accès des filles bachelières de la Province du Chari Baguirmi aux études universitaires/supérieures,** malgré leur volonté affichée de continuer les études ;
- **Difficultés d'accès à l'emploi des filles/femmes formées** (en transformation des produits locaux, panneaux solaires, foyers améliorés, électricités, etc.).

2.2.2 Formations à proprement parler :

Avant d'entamer la phase pratique, les formatrices se sont entretenues avec les participantes sur l'hygiène corporelle, vestimentaire, environnementale et l'utilisation des ustensiles propres. Ainsi, les participantes des quatre (4) départements ont été réparties par module de formation comme suit :

- **84 femmes** pour la fabrication de la confiture de tamarin, de tomate, manioc en atiéké, arachides enrobés et riz étuvé ;
- **84 femmes** pour la technique de fabrication et d'utilisation de l'emballage ;
- **84 femmes** pour la pâtisserie.

Soit **252** femmes participantes formées de 4 départements du Chari Baguirmi.

2.2.2.1 La phase théorique

Cette phase a permis aux participantes de se familiariser avec les techniques de la fabrication de sirop, **Le confiture de tamarin, Confiture de tomate, Le manioc en atiéké, Riz étuvé, arachide enrobés, technique de fabrication de l'emballage et pâtisserie.**

Avant toutes activités de transformation, il faut appliquer aux auditeurs l'importance d'une activité génératrice de revenu, les mesures d'hygiène (du corps, des vêtements à porter, de l'environnement, des matériels utilisés pour la transformation et de l'aliment transformé), de l'emballage, le stockage et le lieu de stockage.

2.2.2.2 Définition

La transformation est une activité exercée sur un produit dans le but d'obtenir un ou plusieurs dérivés.

2.2.2.3 Pourquoi transformer et conserver un produit ?

Les produits transformés jouent un rôle non négligeable sur la l'amélioration de la qualité nutritionnelle et sanitaire de l'homme.

Ces produits transformés contribuent à la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire.

2.2.2.4 L'intérêt de la transformation des produits

Les produits tels que :

L'oseille, le citron, le gingembre, la tomate concentrée, la farine enrichie et autres précités interviennent dans le maintien de l'organisme et de la santé parfaite de l'homme.

Une fois transformé et bien conservé, on peut les utiliser à tout moment et pendant toute l'année.

La transformation apporte une plus-value sur le produit et peut le rendre compétitif sur le marché.

Elle peut créer de l'emploi tout autour de soi et constituer une source de revenu à la femme et la rend autonome.

2.2.3 La phase de la formation en technique de la fabrication des produits locaux

2.2.4 Module 1 : fabrication de la confiture de tamarin, de tomate, manioc en atiéké, arachides enrobés et riz étuvé

- Le confiture de tamarin

Le tamarin est trempé dans l'eau et la pâte recueillie mélangée au sucre (pour une mesure de purée de tamarin il faut 2kg de sucre, porté au feu, tourner jusqu'à concentration pour obtenir la confiture.

- Le confiture de tomate

La tomate est râpée, la pâte recueillie mélangée au sucre (pour une mesure de purée de tamarin il faut 2kg de sucre), porté au feu, tourner jusqu'à concentration pour obtenir la confiture.

- Le manioc en atiéké

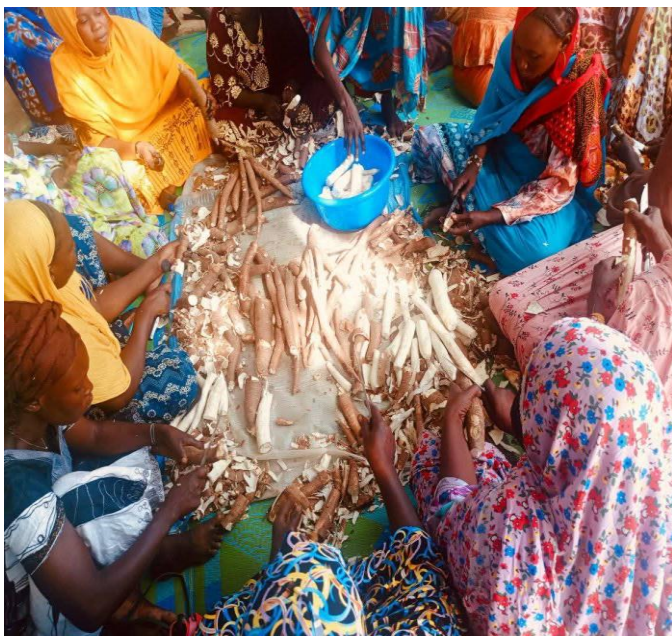
Le manioc épluché, râpé et ensuite laisser dans la passoire pour retirer l'eau ; mélanger avec le ferment pour laisser la veille avant de préparer en couscous.

- Arachides enrobés

Les arachides crues ou grillées sont ensuite enrobées de pâte à frire. L'opération consiste à être réalisée par trempage, par culbutage dans un tambour d'enrobage ou par pulvérisation.

- Riz étuvé

Cette formation concerne la transformation du riz paddy en riz étuvé suivant un processus qui consiste à faire tremper le riz paddy, le passer à ébullition, le sécher et le décortiquer pour obtenir le riz étuvé. Ce riz étuvé est dégagé de son amidon et constitue une alimentation pour des personnes souffrant des maladies chroniques telles que le diabète et autres.





2.2.5 Module 2 : technique de fabrication et d'utilisation de l'emballage

Le module sur la technique de fabrication et d'utilisation d'emballages est assuré par deux formatrices. Le procédé consiste à découper le plastique selon le modèle et la forme voulu ensuite introduit dans la machine pour sceller les extrémités.



2.2.6 Module 3 : formation en pâtisserie

Le module sur la pâtisserie est assuré par des imminentes formatrices. Grace à leurs expertises, elles ont appris aux participantes la technique de fabrication, de conservation des pates en Gâteaux.

Le procédé consiste à malaxer la farine de blé avec les œufs, du sucre, du sel en faible proportions, du lait (fraiche et beurre), un peu de levure chimique, le tout dans un grand bassine. Après avoir laissé quelques temps (2 heures), on ajoute des fruits (sec ou sirop), du Chocolat et en fin des épices (Vanille et cannelle). Sous le regard des participantes, la pâte a été découpée suivant un modèle et mis au four. Plusieurs variétés des biscuits et des gâteaux ont été produites.



2.2.7 La phase causerie-débat sur les Violences Basées sur le Genre

Introduisant son intervention, **Mme NOURA GAMANE TATOUMLE**, Directrice de la Promotion et la Protection des Droits des Femmes, a fait comprendre aux participants ce que c'est les violences basées sur le Genre. Elle a défini le terme violence (utilisation de la force qui entraîne un préjudice d'ordre mental, social, émotionnel et/ou physique). Ensuite, elle a défini le genre (renvoie aux Rôles, responsabilités, possibilités, besoins et contraintes différents pour les hommes et les femmes, les filles et les garçons). Pour elle, il s'agit d'un construit social qui varie selon le temps et l'espace. L'intervenante a également fait la différence entre le concept genre et le sexe.

Après toutes ces précisions, elle a défini les VBG comme étant « un terme générique décrivant les actes préjudiciables commis contre le gré de quelqu'un en se fondant sur les différences établies par la société entre les hommes et les femmes ». Elle inclut les actes qui infligent un préjudice ou une souffrance physique, mentale, ou sexuelle, la menace de tels actes, la coercition et autres privations de liberté ». En outre, elle a cité les causes des VBG qui sont entre autres : Les inégalités entre l'homme et la femme et le statut peu valorisé de la femme ; Les pesanteurs socioculturelles ; La mauvaise interprétation des règles religieuses ; Les déséquilibres de pouvoir entre hommes et femmes.

Elle a précisé que ces causes tirent leurs origines des cultures véhiculées par la famille, l'éducation. Par ailleurs, l'intervenante a parlé des formes des VBG qui sont : Violences physiques ; Violences psychologiques ; Violences sexuelles ; Violences économiques et violences liées aux pratiques traditionnelles. Elle a cité aussi les types des VBG sont : Le viol ; L'agression sexuelle ; Le déni de ressources, d'opportunités et de services ; Les violences physiques ; Les violences psychologiques ; Le mariage précoce/forcé.

Parlant des conséquences, elle a souligné que les violences basées sur le genre ont des conséquences sur les victimes elles-mêmes et sur la société et peuvent être classées en impacts économiques, social, etc. Au plan physique, il y a des maladies physiques, infirmités, dysfonctionnement sexuel, avortement,

infection, grossesse non désirée, mort ; Au plan psychologique, on a le stress, peur, honte, dépression, perte de confiance, etc. ; Au plan social il y a la discrimination, l'incapacité de participer aux activités sociale ou familiale et au développement du pays.

La Directrice a dégagé les instruments juridiques de lutte contre les VBG à savoir :

- La constitution de la République du Tchad
- La loi n°06/PR/2002 portant promotion de la santé de reproduction qui interdit toutes les formes de violences tels les mutilations génitales féminine, les mariages précoces, les violences domestiques et les sévices sexuel sur la personne humaine à son article 9 aliéna 2 ;
- La stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre et son plan d'action ;
- La loi n°29/PR/2015 portant interdiction du mariage d'enfant qui fixe l'âge légal pour le mariage à 18 ans révolus ;
- La loi n°22/PR/2018 portant ratification de l'ordonnance 12 instituant la parité dans les fonctions électives et nominatives (au moins 30%) :
- La loi n° 12/PR/2018 portant ratification de l'Ordonnance n°006/PR/2018 du 30 mars 2018, portant lutte contre la traite des personnes en république du Tchad ;

La loi N°001/PR/2017 portant Code Pénal qui réprime les violences basées sur le genre (violence conjugale, harcèlement sexuel, viol, mariage d'enfant...,

Pour finir, elle a invité les participants à mettre en application ce qu'ils ont appris et à être des relais auprès de ceux qui n'ont pas pu prendre part.

Il faut noter que, au cours de la présentation, plusieurs questions ont été posées et des réponses ont été apportées. Plus de 300 personnes ont pris part. La remise des kits de dignité a marqué la clôture de ladite séance de sensibilisation sur les VBG.



III- CEREMONIE DE CLOTURE DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA FEMME RURALE

Il est opportun de signaler que cette année à cause l'inaccessibilité de la route, cette journée a été célébrée en différée. Présidée par la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de Petite Enfance, plusieurs autorités notamment le Ministre de l'environnement, des parlementaires et hommes politiques de la Province ainsi que les partenaires techniques et financiers, dont le coordonnateur national du projet SWEDD+, le Représentant Résident adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement et d'autres personnalités ont honoré de leur présence, cette cérémonie. Celle-ci a été marquée par la lecture des actes, les allocutions et discours, la remise des attestations aux apprenantes, la remise des équipements agricoles et des productions aux organisations féminines et la visite du stand des groupements.

Lecture des actes :

- ✓ Motion de remerciements, Motion spéciale au maréchal du Tchad, et une recommandation ont été adressée par les femmes de la province du Chari Baguirmi ;

Les allocutions et les discours :

- ✓ L'intervention de la **Présidente du comité d'organisation Mme ASSIA ABBO** s'est focalisée sur les remerciements adressés aux plus hautes autorités, au Gouvernement, aux partenaires techniques et financiers et à toutes les organisations qui ont contribué à la réussite de la JMFR édition 2025 à Mandelia.
- ✓ Le **Coordonnateur National du Projet SWEDD+, M.YOUSSOUF AWARE**, quant à lui, il s'est réjoui de la réussite de la JMFR dans la Province du Chari Baguirmi et a exhorté les apprenantes à partager avec leurs sœurs qui n'ont pu prendre part à ces sessions et exprimé son souhait de voir les femmes réussir dans leurs Activité Génératrice de Revenu ;
- ✓ Le Directeur Général de la Solidarité Nationale, **M.ABAKAR SEID**, Représentant Madame la Ministre de l'Action Sociale, après avoir exprimé sa joie de prendre la parole à cette occasion, le

Directeur Général, a salué en cette circonstance le courage et l'endurance de ces vaillantes femmes du Chari Baguirmi qui, durant les assises qui ont duré trois jours ont brillé par leurs extraordinaires talents et leur capacité d'assimilation. Leur dynamisme a permis des nombreux échanges, des expertises et des fructueuses conclusions qui sont ressorties des sessions sur les formations.

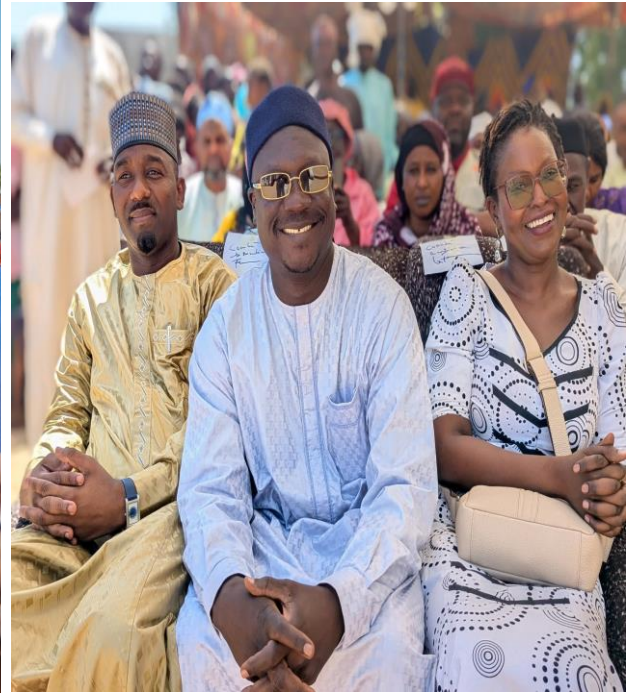
Pour terminer, il a exhorté les participantes à mettre en pratique les connaissances reçues afin de mieux développer leurs secteurs respectifs de la chaîne de transformation, de conservation et de distribution de leurs produits locaux ;

- ✓ L'allocution **du Secrétaire Général du département de Mandelia, M.MAHAMAT AL MAKAYE, Représentant Madame la Déléguée Générale du Gouvernement auprès de la Province du Chari Baguirmi**, a avoué que le choix de Mandelia pour abriter cette édition n'est pas le fruit de hasard. Il témoigne de la considération toute particulière que les plus hautes autorités du pays ont pour cette province en général et les femmes en particulier. Cependant, il a évoqué les nombreuses difficultés que rencontrent les femmes rurales, mais nous demeurons confiants en cette couche de la population qui est le trésor de la renaissance, l'espoir de la nation et le vecteur du développement économique et social, a-t-il affirmé.

- ✓ Le discours de clôture de **Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance, Mme KITOKO GATA NGOULOU**, a mis l'accent sur les bénéfices que la formation apportera aux femmes rurales pour booster leurs activités économiques et à mieux développer les secteurs respectifs de la chaîne de transformation, de conservation et de distribution des produits locaux. Elle a salué la résilience et l'engagement des femmes rurales et réaffirmé la priorité accordée par le Gouvernement à l'autonomisation économique et à l'inclusion financière des femmes et enfin elle a adressé ses remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite des sessions de formation. La Ministre d'Etat, a annoncé que l'édition 2026 de la Journée Mondiale de la Femme Rurale se tiendra à Kyabé dans la Province du Moyen Chari.

La remise des attestations : Les différentes autorités présentes à la cérémonie ont remis tour à tour des attestations de fin de formation à un échantillon de dix (10) apprenantes sur les deux cent cinquante (252) formées.





4.2 Remise des équipements et autres matériels

Le Ministère de la Femme et de la Petite Enfance et les partenaires ont acquis au profit des organisations des femmes du Chari Baguirmi des matériels et équipements pour renforcer leurs capacités de production. Ces matériels et équipements ont été remis officiellement par la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance au Secrétaire Général du Département, Représentant Madame la Déléguée Générale du Gouvernement auprès de la Province du Chari Baguirmi au profit des groupements féminins de différents départements du Chari Baguirmi.





1.1. Appui du Projet SWEDD+

<i>N°</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>QUANTITE</i>
1	Moto tricycle	4
2	Moto pompe avec accessoire	2
3	Machine à coudre	2
4	Machine à broder	2
5	Machine à cirfulage	1
6	Machine à spaghetti locale	4
7	Machine à pate d'arachide	5
8	Glacière	3
9	Four à gaz avec bouteille de gaz	2
10	Plateau moyen	5
11	Marmite N°20	5

12	Marmite N°16	5
13	Marmite N°12	5
14	Pompes à motricité humaine avec panneau solaire	6
15	Semences haricot rouge en gramme	8
16	Semences haricot blanc en gramme	7
17	Semences riz cycle long	6
18	Semences riz cycle court	6
19	Semences courges cushaw	2
20	Semences goumbo feuille	10
21	Semences gombo emerald	10
22	Semences Tomate beefteak	11
23	Semences Tomate cerise	10
24	Semences betterave rouge	20
25	Semences chou fris�	20
26	Semences piment petit	15
27	Semences piment habanera	15
28	Semences c�leri blanche	10
29	Semences laitue lacote	8
30	Semences laitue butterrunch	8
31	Semences cocombre marketmor	10
32	Semences aubergine grosse rouge	10
33	Semences aubergine blanche	10
34	Semences nave (dir dir)	10
35	Semences la marande (boudou)	8

36	Semences pastèque maisonotop	20
37	Semences persil	10
38	Semences poivre vert rosé des champs	10
39	Semences carotte	10
40	Semences oseille	8
41	Semences oignon roue	10
42	Semences transparent	10

1.2. Appui du Ministère de l'Action Sociale

<i>N°</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>QUANTITE</i>
1	Couvertures	500
2	Moustiquaires	500
3	Cartons de savons	500
4	Nattes	500

1.3. Appui de la Maison Nationale de la Femme

<i>N°</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>QUANTITE</i>
1	Machines à coudre	20
2	Ustensile de cuisine (Carton)	20

4.3 Visite des stands des groupements

Après la clôture des activités de la Journée Mondiale de la Femme Rurale édition 2025, la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance et les autorités, les partenaires ont visité l'exposition de produits locaux transformés par les femmes durant la période de formation. La Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance et la délégation qui l'accompagne ont apprécié ces produits et était émue de voir le produit fini des efforts fournis par ces vaillantes femmes. Elle les a encouragées à mettre en pratique ces connaissances acquises afin de subvenir à leurs besoins, à ceux de leur famille et contribuer au développement économique du pays.



IV- LES POINTS FORTS ET LES LIMITES

Les points forts :

- La mobilisation de toutes les composantes sociales du Chari Baguirmi est l'un des aspects le plus importants de la réussite de la célébration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale ;
- L'engouement des femmes aux différentes démonstrations ;
- Toutes les femmes de la Province du Chari Baguirmi sont fortement représentées à cette formation ;
- Les autorités au plus haut niveau ont honoré de leur présence la cérémonie, surtout à la clôture (les Ministres de l'environnement, de l'Action Sociale) les partenaires tel que le Coordonnateur national du SWEDD+, et bien d'autres qui ont honorés de leur présence au côté de Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Femme et de la Petite Enfance pour la cause de la femme rurale ;
- L'appui conséquent des partenaires a été un atout pour la réussite de la Journée Mondiale de la Femme Rurale, il s'agit de : Projet SWEDD+, OXFAM, Ministère de l'Action Sociale.

Les limites :

- L'analphabétisme de la majorité des apprenantes, ce qui amène les formatrices à intervenir en arabe pour mieux les faire comprendre ;
- Le retard dans le démarrage des sessions de formation à cause des nombres élevés des femmes plus que prévues à la formation.

V- LES RECOMMANDATIONS

Dans le souci d'améliorer les prochaines éditions de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale, et faisant référence aux différents mécanismes mis en place (évaluations journalières, évaluation finale) qui ont permis de tirer des leçons de la présente commémoration ; une attention devrait être portée sur les aspects ci-après afin qu'elle ait l'effet attendu sur la femme vivant en milieu rural.

1. Améliorer la communication entre le niveau central et le niveau déconcentré (province retenue) en vue d'une meilleure coordination ;
2. L'implication du cadre national de concertation des femmes vivant en milieu rural aux préparatifs des activités de la JMFR ;
3. Prendre les dispositions en vue d'acheminer à temps les matériels et équipements nécessaires sur le site où la Journée Mondiale de la Femme Rurale se célèbre ;
4. Assurer le suivi des bénéficiaires des formations et des matériels et équipements octroyés aux organisations féminines des départements.

Conclusion

La commémoration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale, édition 2025 s'est déroulée dans un bon climat, sans heurts, ni difficultés majeures et sur une note de satisfaction générale.

Cependant, il est recommandé d'accorder une attention particulière aux défis et faiblesses relevés plus haut, si l'on voudrait que les manifestations se déroulent dans des bonnes conditions et réussir les célébrations prochaines.

ANNEXES

- **Motion de Remerciement des femmes de la Province du Chari Baguirmi ;**
- **Motion Spéciale au Président de la République ;**
- **Recommandation des femmes de la Province du Chari Baguirmi ;**
- **Arrêté du comité d'organisation**

Motion de remerciements

Nous, femmes représentantes des unions et groupements de la Province du Chari Baguirmi, réunies dans le cadre de la commémoration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale (JMFR), édition 2025,

Remercions :

- Le Gouvernement à travers le Ministère de la Femme et de la Petite Enfance pour les efforts consentis dans le cadre de la promotion socioéconomique de la femme rurale ;
- Le Projet SWEDD+, OXFAM, le Ministère de l'Action Sociale, pour leurs appuis multiformes ;
- Les autorités administratives, leaders traditionnels, chefs religieux et tous ceux ou celles qui ont apporté leur appui dans l'organisation de cette Journée ;
- Les Comités d'organisation nationale, provinciale et sous-préfectorale qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de la journée ;
- Les facilitateurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour animer avec succès au profit des femmes des différentes organisations féminines rurales des sessions de formation et des conférence-débats.

Fait à Mandelia, le 27 octobre 2025

Les Femmes de la Province de Chari Baguirmi

Motion spéciale au maréchal du Tchad

Nous, femmes de la Province du Chari Baguirmi, réunies à l'occasion de la commémoration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale (JMFR), édition 2025, apportons notre indéfectible soutien :

Au Général d'Armées, MAHAMAT IDRIS Deby Itno,
Président de la République, Chef de l'Etat, dans sa politique de l'autonomisation de la femme tchadienne en général et celle des femmes vivant en milieu rural en particulier.

Fait à Mandelia 27 octobre 2025

Les Femmes de la Province du Chari Baguirmi

Motion de Recommandations

- Considérant la volonté manifeste et l'engagement ferme du Gouvernement d'assurer la promotion harmonieuse de la femme ;
- Considérant la pauvreté grandissante de la population de la Province du Chari Baguirmi en général et des femmes en particulier ;
- Considérant le manque d'eau potable en milieu rural ;
- Considérant le taux élevé de l'analphabétisme des femmes en milieu rural ;
- Considérant le manque de routes et des pistes rurales aménagées dans la province du Chari Baguirmi ;
- Considérant l'insuffisance des structures sanitaires, scolaires et les difficultés des filles pour poursuivre leur scolarité ;

Nous, femmes du milieu rural réunies pour la commémoration de la Journée Mondiale de la Femme Rurale, édition 2025 à Mandelia, dans la Province du Chari Baguirmi, recommandons :

Au Gouvernement :

- Accélérer les actions liées à l'autonomisation de la femme en zone rurale ;
- Créer et renforcer les structures sanitaires de prise en charge des questions de la santé de reproduction en milieu rural ;
- Construire une Maison Nationale provinciale de la femme qui servira un cadre de concertation et de formation ;
- Construire des châteaux et des forages d'eau ;
- Améliorer le plateau technique de l'hôpital de district et de la maternité du Chari Baguirmi ainsi que les centres de santé en milieu rural ;
- Renforcer les capacités techniques, matérielles et financières des femmes productrices de la Province du Chari Baguirmi ;

- Octroyer des microcrédits sociaux aux femmes en général et celles en milieu rural en particulier pour la réalisation des activités génératrices de revenus ;
- Promouvoir la scolarisation des filles et l’alphabétisation fonctionnelle des femmes de la Province du Chari Baguirmi ;
- Prendre en compte les préoccupations des femmes lors de l’élaboration des projets de développement ;
- Renforcer les structures sanitaires en personnels soignants ;
- Créer une école professionnelle de santé ainsi qu’une Université dans la Province du Chari Baguirmi.

Aux partenaires financiers et techniques :

- Renforcer leurs appuis multiformes en faveur des femmes en milieu rural ;
- Appuyer la mise en œuvre des politiques sectorielles du Ministère de la Femme.

Fait à Mandelia, le 27 octobre 2025

Les femmes de la Province du Chari Baguirmi